



Vous avez chaud ? Vous vouliez vous rafraîchir ? ON VOUS RETIRE L'EAU FRAÎCHE.

COMMUNICATION :

À partir du 10 juillet, les six fontaines à eau des sites Leclerc et Péri du Tribunal Judiciaire de Toulon seront retirées.

Oui, en pleine période de fortes chaleurs.

Oui, alors même que de nombreux agents travaillent déjà dans des bureaux mal isolés, sans climatisation, parfois vétustes et difficilement ventilés.

Dans n'importe quelle administration normalement organisée, une telle situation apparaîtrait absurde. **À la justice, elle devient presque banale.**

Faute d'anticipation et à la suite de l'interruption d'un marché public, la solution trouvée consiste désormais à déposer des palettes de bouteilles d'eau dans un hall, quand les agents continueront, eux, à travailler dans des locaux parfois étouffants.

Pendant ce temps, les discours institutionnels sur la « modernisation », « l'attractivité » ou encore la « qualité de vie au travail » continuent tranquillement de circuler.

La réalité, elle, est beaucoup plus simple : quand il fait 35°, les personnels de justice aimeraient simplement pouvoir travailler dans des conditions dignes... **et avoir accès à de l'eau fraîche.**

Manifestement, c'est devenu trop demander !

Peut-être devrions nous aller travailler directement au SAIJ à Aix-en-Provence ??? Et, pour paraphraser Coluche : *Dites-nous de quoi vous avez besoin, et le SAIJ vous expliquera comment vous en passez...*

► **FO Justice** rappelle que la protection de la santé et des conditions de travail des agents ne relève ni du confort, ni du luxe, ni d'un détail logistique.

Les personnels de justice méritent mieux que des bâtiments surchauffés, des solutions improvisées et une gestion permanente dans l'urgence.

**À force de faire des économies sur l'essentiel !
C'est le respect même des agents qui finit par s'évaporer.**

Loïc Yboud

Attaché de justice

Délégué syndical **FO Justice** sur le ressort de la CA d'Aix-en-Provence

Membre suppléant du CSA FSA